

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames,	30
Faits divers	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

SAUMUR, 23 JUILLET

LA MARINE

Le rapport verbal fait à la commission du budget par M. Henri Brisson est le gros événement du jour.

« Jamais, à aucune époque, déclare un journal républicain, l'effroyable incurie, les gaspillages insensés, et la complète inintelligence de l'administration supérieure de la marine n'avaient été mis en évidence avec plus de force et de loyauté. »

Nous laissons bien entendu à la Lanterne la responsabilité d'un tel jugement. Nous attendons d'avoir sous les yeux les éléments d'information pour apprécier les réformes proposées par M. Brisson. Le journal républicain ne se contente pas, en effet, de s'indigner contre « la nullité, l'incapacité » du ministre civil de la marine; nous n'avons pas à défendre la personne de M. le sénateur Barbey à qui le Président de la République a confié le portefeuille de la marine et des colonies. Mais dans ces violentes attaques contre notre marine sont compris les « amiraux de la féodalité ». Nous n'aimons pas, comme on le pense bien, mettre en cause les officiers supérieurs de notre armée de mer pas plus que de notre armée de terre, sur le simple rapport verbal d'un député, ancien journaliste et avocat, eut-il été ministre de l'intérieur et président de la Chambre des députés. M. Brisson — au titre d'amiral suisse — peut avoir des capacités navales supérieures aux amiraux investis, depuis vingt ans, du commandement des flottes françaises. A ce titre pourrait-il, tout au plus, être admis à discuter sur le terrain maritime avec son ministre civil qui, lui, du moins, fut jadis lieutenant de vaisseau. On comprendra donc qu'il nous suffise pour l'instant de signaler les graves accusations proférées par M. Brisson contre l'amirauté française et que nous réservions notre appréciation jusqu'à ce que les preuves aient été fournies soit dans un rapport écrit, soit à la tribune du Palais-Bourbon au cours de débats contradictoires, contre l'effroyable incurie, les gaspillages insensés, le manque de programme et la complète inintelligence de l'administration supérieure de la marine. »

EDMOND ROBERT.

Voici le texte de l'allocution adressée au Président de la République par M^r Ferrata, nonce apostolique, pendant sa réception officielle à l'Élysée :

« Monsieur le Président,

« J'ai l'honneur de remettre à Votre Excellence les lettres par lesquelles le Souverain Pontife daigne m'accréditer, en qualité de nonce apostolique, auprès du gouvernement de la République française.

« En me confiant ce noble mandat avec toutes ses délicates responsabilités, mon auguste maître m'a chargé de vous renouveler ses sentiments si souvent exprimés de haute et particulière bienveillance pour cette nation, dont les gloires et l'action civilisatrice dans le monde ont été, en tout temps, si étroitement liées à celles de la religion catholique.

« Il m'a chargé, en outre, monsieur le Président, de vous offrir les vœux les plus sincères qu'il forme pour le bonheur de Votre Excellence.

« Quant à moi, je suis très heureux de saluer de nouveau cette terre de France, à laquelle me rattachent déjà tant et de si chers souvenirs. C'est vous dire, monsieur le Président, que je ferai tous mes efforts, avec l'aide de Dieu et le bienveillant concours de votre gouvernement, pour assurer les heureux résultats de la mission pacifique de l'Eglise et pour resserrer de plus en plus les relations amicales qui existent entre le Saint-Siège et la France. »

Le Président de la République lui a répondu :

« Monsieur le nonce,

« Je vous remercie des paroles si sympathiques pour la France par lesquelles vous avez tenu à inaugurer la mission diplomatique dont le Souverain Pontife vient de vous investir et qui vous ramène aujourd'hui parmi nous.

« Vous connaissez déjà la nation française, vous savez quel est son attachement éprouvé à ses institutions républicaines, dont vous avez pu suivre de près, jadis, le jeu régulier.

« Cette expérience des hommes et des choses vous aidera, j'en suis persuadé, à remplir à la satisfaction de tous un mandat dont vous rappelez tout à l'heure les délicates responsabilités.

« Les qualités que nous avons déjà pu apprécier alors que vous étiez le dévoué collaborateur d'un sage diplomate, qui fut depuis un membre éminent du Sacré-Collège, sont un gage de succès pour votre pacifique mission, qui trouvera un concours bienveillant auprès du gouvernement de la République.

« Vous pouvez en donner l'assurance au Saint-Père, en le remerciant des vœux qu'il forme par votre bouche pour le bonheur de la France, et en lui répétant ceux que nous renouvelons, à notre tour, pour sa personne. »

INFORMATIONS

COURTOISIE INTÉRESSÉE

Quelques Français semblent attacher un certain prix aux paroles échangées, ces jours derniers, au concours de tir de Lyon, entre le président et les délégués italiens. Un ancien député radical, M. Mérillon, a porté un toast à la reine, et, sur l'ordre du roi Humbert, le secrétaire du conseil des ministres, M. Ratazzi, a envoyé « un chaleureux salut » aux tireurs des deux « nations sœurs ». Que faut-il augurer de ce dialogue ? Rien de bon, à notre avis. Profondément atteinte par le nouveau régime commercial, dont la Chambre a doté la France, sur les pressantes instances de nos amis de la Droite, l'Italie désire atténuer la rigueur du nouveau système, au moyen de tarifs différentiels qui préjudicieraient naturellement aux producteurs français. Eh ! bien, comme une telle faveur vaut bien, après tout, un télégramme, le roi Humbert n'a pas hésité à envoyer à M. Mérillon une dépêche aussi aimable que possible, dans le but de désarmer nos

justes défiances. Voilà toute l'explication de cet acte de courtoisie. Ce serait donc une duperie que d'y voir le symptôme d'un revirement politique. Le gouvernement italien se flatte tout simplement de tirer parti de la badauderie républicaine. Réussira-t-il ? Hélas ! tout est possible.

AU MINISTÈRE DE LA GUERRE

On apprend tous les jours quelques piquantes histoires et ce sont les républicains eux-mêmes qui se donnent la peine de les raconter, bien qu'elles ne soient pas précisément à l'honneur de leurs coreligionnaires politiques. En voici une que narre le Rappel. D'après ce journal, une fabrique américaine d'armes, qui a des bureaux à Paris, avait reçu de Tripomé, qui les avait soustraits dans les bureaux du ministère de la marine, les plans d'une fusée spéciale aux canons-revolvers, inventée par les officiers-ingénieurs de l'artillerie de marine.

La maison américaine prit immédiatement des brevets — elle le pouvait faire, le ministère de la marine n'y ayant pas songé — et fabriqua des fusées.

Et quand le ministre de la marine fit à son tour fabriquer les engins, ce fut la maison américaine qui cria : « Au voleur ! » et qui menaça le gouvernement d'un procès en contrefaçon.

Du papier timbré fut même envoyé. Aujourd'hui, on ne parle plus du procès. La maison américaine a peut-être reconnu qu'après la scandaleuse affaire de la mélinite, il y aurait quelque imprudence à l'engager.

S. Em. le cardinal Lavignerie sera à Paris aujourd'hui ou demain. Il est arrivé à Marseille après une fort mauvaise traversée, et il avait l'intention de s'arrêter un ou deux jours avant de repartir pour Lyon ; puis, pour Paris.

Il nous revient que le cardinal Lavignerie ne serait venu en France que pour tenter de faire rapporter la mesure que le gouvernement a prise contre les Pères Blancs, mesure qui interdit à ceux-ci d'entreprendre en Afrique la campagne antiesclavagiste qu'il avaient annoncée.

Nous lisons dans le Petit Parisien :

« Nous continuons à recevoir d'un grand nombre de voyageurs de commerce des communications établissant que l'ambassade d'Allemagne leur a systématiquement, et sans assigner de motifs, refusé de délivrer des passeports pour l'Alsace-Lorraine. »

L'AMBASSADE D'ALLEMAGNE A PARIS

On parle à Berlin de M. de Radowitch pour l'ambassade de Paris, en remplacement de M. de Munster, qui quitterait la France vers le mois de septembre.

L'ARMÉE COLONIALE

Il paraît que le passage des troupes de la marine à la guerre, qui est comme le point de départ de la formation de l'armée coloniale, ne tarderait pas à être effectué par un simple décret présidentiel dont la publication serait imminente.

MUTATIONS DANS L'ÉTAT-MAJOR

On commence à se préoccuper, au ministère de la guerre, d'importantes mutations dans l'état-major de l'armée.

Le décès de M. le général Donnio rend imminente la promotion comme divisionnaire de M. le général de brigade de Saint-Germain, premier sous-chef d'état-major depuis le ministère Ferron. Il sera remplacé dans son emploi par le général Renouard, promu le 14 juillet. Cet officier était chargé du 3^e bureau de l'état-major général, comme l'avait été, du reste, le général de Saint-Germain.

Ces mutations dans le haut personnel du ministère de la guerre permettront de donner la place de premier sous-chef d'état-major à M. le général de Boisdeffre, que le général de Miribel a amené l'an dernier du 6^e corps et dont M. de Freycinet apprécie de plus en plus le concours éclairé.

LA FLOTTE ITALIENNE

La Correspondance de Rome nous annonce qu'une division importante de la flotte italienne s'apprete à visiter les côtes anglaises où de grands honneurs seraient préparés pour sa réception.

L'ancien préfet de Maine-et-Loire, M. Bardou, aujourd'hui préfet du Puy-de-Dôme, est allé au Mont-Dore, rendre une visite officielle, au nom du gouvernement français, à S. A. la comtesse de Flandre, qui fait, on le sait, en ce moment une saison, avec ses enfants, dans cette station thermale.

Le préfet, en grand uniforme, s'est rendu lundi, en voiture, à la villa Chabaury, où M^{me} la comtesse de Flandre est descendue. Il a été reçu par l'aide-de-camp, le général Burnel, qui l'a introduit auprès de Son Altesse.

Le préfet, au nom du gouvernement français et des habitants du Puy-de-Dôme, a adressé un compliment de bienvenue à M^{me} la comtesse de Flandre, qui a remercié M. Bardou de sa démarche courtoise.

L'entrevue terminée, le général Burnel a reconduit le préfet à sa voiture.

M^r Cazet, vicaire apostolique de Madagascar, vient d'arriver en France. Un motif assez grave le tient en ce moment éloigné de son diocèse.

L'évêque, ayant publié une brochure contre les francs-maçons et le gouvernement français, a été traduit devant la juridiction consulaire de l'île, qui l'a condamné à 40,000 francs d'amende.

M^r Cazet a relevé appel de cette sentence, et a quitté momentanément Madagascar pour soutenir son appel.

La reine de Madagascar a pris le parti de l'évêque et a fait fermer la loge maçonnique.

MINISTRES A SAINT-NAZAIRE

M. Gasnier, maire de Saint-Nazaire, est parti mardi soir pour Paris avec une délégation du comité des fêtes. Il est allé inviter M. Constans à se joindre à MM. Yves Guyot et Barbey, qui ont promis de venir à Saint-Nazaire le 16 août. On pense que M. Constans acceptera et

saisira avec empressement la nouvelle occasion de déclarer aux électeurs qu'il est devenu un « homme très bien. »

LA DAME AUX ŒILLETS ROUGES

« Une femme divorcée qui vivait avec le général Boulanger vient de mourir à Bruxelles. Les amis du général espèrent que cet événement amènera un rapprochement entre l'ex-général et M^{me} Boulanger, qui est une femme chrétienne, digne en tout point de l'estime publique. »

Où croyez-vous que j'ai lu ces lignes ?

Nulle part. C'était cependant, ce me semble, la note juste et convenable en pareil cas. La personnalité de M^{me} de Bonnemain, puisqu'il faut la nommer par son nom, ne méritait certainement pas davantage.

Que voulez-vous ? Le besoin d'informations l'emporte sur les convenances, et le coupable ici, ce n'est pas toujours le journal, c'est le public.

Voyez-vous ce public en face d'une note pareille ? Il n'aurait pas manqué de dire que c'était là une pruderie exagérée, presque une prudhommerie. Tout le monde avait nommé M^{me} de Bonnemain : pourquoi ne pas la nommer ? pourquoi taire les détails curieux qui avaient dû entourer ses obsèques ?

Soit, qu'on en parle, mais sobrement, comme on l'a fait ici, juste de quoi renseigner nos lecteurs, qui, eux, n'en demandent pas davantage. Mais donner des colonnes de journal et des récits dithyrambiques sur un si petit fait, comme on l'a fait ailleurs, cela me semble aussi monstrueux que ridicule, ce sont les faits eux-mêmes, les faits accessoires : car, pour ce qui est du fait principal, il ne dépendait de personne. M^{me} de Bonnemain, après une vie scandaleuse, a fait ceci qu'elle est morte ; nul n'y peut rien, si ce n'est Dieu, qui voit et qui juge, et qui peut pardonner.

Comparez toutes ces démonstrations sur le cercueil de cette femme avec cette petite anecdote qui nous arrive d'Anstralie.

Une actrice anglaise, en tournée dans le Queensland et les Etats voisins, arrive à Brisbane et demande le patronage du gouverneur anglais pour ses représentations.

La demande est accordée, et l'actrice débute par la *Dame aux Camélias*, traduite en anglais. Le gouverneur, qui avait promis sa présence, ne paraît pas. On s'en étonne, et, finalement, le régisseur vient sur la scène lire une lettre du gouverneur.

« Sir Arthur Palmer informe le public qu'il n'assistera pas à la représentation. Son Excellence vient de lire le roman d'où cette pièce est tirée, et il ne peut lui convenir de venir écouter, avec des dames, une œuvre de cette nature. »

Tableau.

Je veux bien que les Anglais soient exagérés en ces sortes de choses ; et, l'autre jour, nous ne pouvions que rire de cette société de vigilance qui vient de faire saisir à Londres les photographies des tableaux de M. Bouguereau. Mais sir Arthur Palmer ne me paraît point si sot. Le fond de l'œuvre de M. Alexandre Dumas fils n'est pas autre chose que la glorification de l'amour chez une de ces filles qu'on retrouve toujours alors qu'on les croit perdues. L'amour serait, d'après cette thèse, une absolue ; plus que cela, un baptême qui efface d'un trait tout le passé.

Adorable baptême, qu'on pourrait recevoir quinze fois dans sa vie ! charmante expiation, qu'on aurait plaisir à demander vingt fois.

Remarquons toutefois que Marguerite Duplessis n'était nullement mariée ni divorcée, et qu'Armand Duval était libre, sauf en ce qui concernait le consentement paternel.

La dame aux camélias était donc, à tout prendre, en meilleure situation que M^{me} de Bonnemain, et nous comprenons, à la rigueur, qu'on s'apitoie sur le sort de Marguerite Duplessis, sincère dans son affection, et mourant à deux pas du bonheur.

Ici, rien de semblable. Ce sont deux ménages brouillés qui, de leurs débris, forment un ménage intermédiaire et irrégulier. Cependant, on le traite comme chose respectable et sainte. On dépose des registres dans le vestibule de l'hôtel qu'habite le général ; on y voit sur une table leurs portraits, elle et lui. Les obsèques ont lieu à l'église, ce qui est bien de l'honneur pour l'Eglise de la part d'un homme qui avait jadis pris à Tours le juif Naquet pour interprète de ses sentiments chrétiens. On ne nous dit pas si cette malheureuse femme est morte chrétiennement. Peu importe à son associé ! il veut un enterrement religieux, il a ses raisons pour cela, et le clergé s'y prête. Un ecclésiastique monte dans le coupé du général, un coupé à huit ressorts sans doute, car tout doit être élastique dans cette affaire. Des amis sont venus de Paris. On entoure le dictateur manqué, on le plaint, on n'essaye même pas de le consoler ; et lui se plaint aussi, il mêle sa voix plaintive à celle de ses amis, se trouve très intéressant, et verse un pleur sur sa solitude. Mieux que cela, il s'évanouit.

C'est une spécialité. Il s'était déjà évanoui plus d'une fois, comme une ombre, à Clermont-Ferrand, alors qu'on réclamait sa présence au milieu de ses troupes. Il s'était évanoui encore, quand le gouvernement avait voulu le livrer à la Haute Cour. On ne conçoit pas bien César s'évanouissant au moment de passer le Rubicon.

Enfin, la mère du général est venue aussi pour consoler son fils. Les cœurs de mère ont de ces trésors d'indulgence qui sont toujours

respectables même quand ils se trompent ; et lui en est touché, si touché même, qu'il prévoit déjà la mort de cette excellente mère. « C'est une nouvelle épreuve qui me menace », dit-il.

Et les journaux nous donnent tous ces détails, et plus encore. C'est, paraît-il, un événement considérable. On ne ferait pas autant de bruit si une reine mourait ; on n'aurait pas dit deux mots de M^{me} Boulanger, si elle était venue à mourir ; et l'on est bien forcé, en voyant ces choses, de se demander à quel degré d'abaissement est arrivé le sens moral en ce pays.

Quand Lamennais mourut, un journal donna la nouvelle en ces termes : « Ce qui restait de M. de Lamennais vient de disparaître. »

Voilà le genre d'oraison funèbre qui convient à certaines morts.

(Gazette de France.) LOUIS DE MEURVILLE.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 22 juillet 1891.

La situation des marchés de Londres et de Berlin est toujours mauvaise. Par contre, nos rentes et valeurs font preuve d'une grande fermeté. Le 3 0/0 est en hausse à 93.40 ainsi que le 4 1/2 0/0 à 103.85.

La Banque de Paris réalise une légère avance à 782.50.

Les achats au comptant se continuent sur la Société Générale à 485.

La Banque d'Escompte est sans changement à 466.25.

Le Crédit Foncier reste à 4,250. — Le Crédit Mobilier conserve de bonnes tendances à 360.

Le Crédit Foncier de Tunisie poursuit activement l'étude de nouveaux prêts hypothécaires.

Les actions des Immeubles de France ne varient pas de leurs cours précédents.

L'intérêt international du Chemin de fer de Linarès à Almería favorise l'achat des obligations de cette ligne ; dernier cours 250 fr.

Les Chemins Economiques clôturent à 413.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — La richesse des Charbonnages de la Zsily, dont la Société des Charbonnages de l'Uruguay s'est rendue acquéreur, est évaluée à 425 millions de tonnes.

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

SOUSCRIPTION pour l'Exposition de Saumur

MM.

Perrein, pharmacien, 15 fr. — E. Delarue fils, 20 fr. — Mallé (hospice), 5 fr. — Ménage, jardinier, 5 fr. — Jamain, agent-voyer, 5 fr. — Billot, du Prieuré, 20 fr. — Docteur Renou, 40 fr. — Anonyme, 5 fr. — Blanchet, 2 fr. — Anonyme, 5 fr. — Anonyme, 5 fr. — Anonyme, 4 fr.

Rigolage, 10 fr. — Maillet, rue des Basses-Perrières, 5 fr. — M^{me} Ménage mère, 2 fr. —

Léon Pasquet, rue des Boires, 5 fr. — Anonyme, 4 fr. — Descamps, 2 fr. — Baillergeau, 5 fr. — Lesueur-Gouby, 0,50 cent. — Anonyme, 5 fr. — Anonyme, rue de la Chouetterie, 5 fr. — Ceslau, 5 fr. — Anonyme, 4 fr. — Anonyme, 2 fr. — Nourrisson, 1 fr. — Lardé, 5 fr. — M^{me} Vacquier, 20 fr.

Rivaud, 20 fr. — Goulet, 40 fr. — Defays, rue de Lorraine, 5 fr. — Ploncard, représentant, 40 fr. — Bineau, conseiller général du canton de Doué, 20 fr.

MÉRITE AGRICOLE

Nous apprenons avec un vif plaisir que M. Bidault, jardinier en chef du Jardin de viticulture de Saumur, vient d'être nommé chevalier du Mérite agricole.

C'est une récompense bien méritée accordée au trop modeste viticulteur et horticulteur dont les soins incessants et l'intelligence pratique ont su faire ce qu'il est de notre beau Jardin municipal.

Lors de son voyage dans nos contrées, M. Viala avait remarqué l'excellente tenue du Jardin de viticulture qu'il signalait comme le plus correct et le plus soigné qu'il ait encore rencontré.

La distinction accordée à M. Bidault fait également honneur à M. Bury, ancien directeur du Jardin de viticulture et d'horticulture. M. Bidault ayant toujours été à la peine, il est juste qu'il soit à l'honneur. Nous lui adressons donc tout particulièrement nos sincères félicitations.

Trois dames galantes qui avaient dévalisé à Rochefort la maison qui leur donnait asile ont été arrêtées, l'une à La Rochelle, les deux autres à Saumur.

Ces dernières ont d'abord protesté de leur innocence ; mais une perquisition faite par la police à leur domicile a amené la découverte des objets volés, entre autres de belles chemises de soie.

Un jeune colon de Saint-Hilaire, nommé Hubert, Auguste-Hippolyte, âgé de 17 ans, s'est évadé mardi de la colonie et a été arrêté l'avant-dernière nuit à Saumur par M. Célestia Sinaud, employé d'octroi.

Ils étaient cinq qui buvaient au café du Marché, place de la Bilange. Trois ne voulaient pas payer et de plus insultaient le propriétaire. L'un d'eux refusait de donner son nom à la police : « Je suis le fils de mon père », dit-il. Réponse peu satisfaisante.

Arrêté aussitôt et conduit au violon, il a avoué le lendemain qu'il se nommait Lechat et a exprimé tous ses regrets de n'avoir pas voulu tout d'abord se faire connaître.

7 Feuilleton de l'Écho Saumurois

AUX PETITES SŒURS

NOUVELLE
Par René BAZIN

Quand elle en sortit, le jeune homme, ou cette forme qu'elle avait prise pour lui, s'était effacé. Que venait-il faire ? Depuis combien de temps la regardait-il ? Oh ! ceci était une chose grave. Pourquoi lui, qui l'avait appelée le premier jour par la fenêtre de son moulin, avait-il peur d'elle à présent ? Car il avait disparu, sitôt qu'elle l'avait regardé. Disparu ? Peut-être s'était-il caché ? Toutes ces questions se pressaient dans l'esprit de Désiré. « Après tout, se dit-elle, ce garçon ne peut me vouloir du mal. Je veux savoir ce qu'il est devenu, et j'irai voir. » Elle remonta le pré dans le foin haut, longea le mur, et bravement, à l'endroit où l'apparition s'était évanouie, posant le pied sur une pierre en saillie, elle se haussa jusqu'à dépasser le mur de la moitié de son corps. La route fuyait, floconnée et grise. Personne qu'un paysan qui descendait la côte au trot de

sa carriole. Pourtant elle ne s'était pas trompée. Elle considéra le sommet du mur : les barbes des mousses qui le couvraient, les rameaux étoilés d'une plante jaune qui y fleurissait, étaient couchés par place. Quelqu'un s'était appuyé là. Elle chercha encore, et, sur une ardoise nue, déchaussée de la muraille, au dernier rayon du jour, elle reconnut vaguement que des lettres avaient été tracées. Elle enleva la pierre, la tourna vers le couchant que bordait une dernière frange d'or pâle, et lut : « Désirée ». Quel autre que lui avait pu écrire ce nom-là ? La rosée d'une seule nuit eût suffi à effacer les caractères tracés à la pointe du couteau, tandis qu'au contraire, sur le bord de chaque trait, un duvet de poussière enlevé par l'entaille restait encore. C'était donc lui qui, tout à l'heure, l'avait regardée lever ses javelles de seigle, et, pour lui faire entendre ce qu'il n'osait lui dire, pour lui montrer qu'il songeait à elle, avait écrit : « Désirée ». Ce mot-là, c'était une lettre, en somme.

Une lettre d'amour. Qu'est-ce que cela signifiait, « Désirée », sinon : « Je vous aime » ?

Il l'aimait donc ?

La jeune fille emporta l'ardoise, et rentra.

La grand'mère attendait.

— Tu as été bien longtemps, dit-elle. L'ange-lus a sonné aux deux paroisses.

Désirée lisait pour la dixième fois, à la lumière d'une bougie, le mot écrit sur la pierre.

— Tu avais donc bonne envie de travailler ce soir ? reprenait l'aïeule... Allons, mange un peu... Pourquoi ne réponds-tu pas ? Tu es lasse ?...

Mais elle ne répondait que des mots distraits.

Et l'aïeule, au son un peu altéré de la voix de sa petite-fille, se confirmant dans la pensée que l'enfant s'était surmenée, disait amicalement :

— Tu te donnes trop de tourment, ma pauvre petite, tu veilles trop tard dans l'appentis, et cela te change la voix.

Désirée déclara qu'elle était lasse, fatiguée, et la grand'mère fit semblant d'avoir sommeil plus tôt que de coutume ce soir-là.

Alors, libre de songer, d'étudier ce qui était arrivé et ce qu'elle éprouvait en elle-même, la jeune fille se laissa emporter par le rêve. Elle était donc aimée ! Cela lui semblait très sûr et très doux. Le soupçon ne lui vint pas même qu'il eût voulu plaisanter. Le premier mot d'a-

mour, incertain et voilé, le premier hommage rendu à son charme de jeune fille, avait teint le fond de cette nature primitive. Elle y répondait déjà par les grands élans de cœur qui la surprenaient elle-même. Et peu à peu elle vint à songer que ces idées qui la remplissaient maintenant étaient nées du jour même où elle avait rencontré ce garçon. Un trouble profond et délicieux s'en suivit. Demain, l'avenir, se marier, être heureuse : elle était remuée par ces lointains magiques et vagues, comme ces petites rivières aux bords pleins d'ombre, qui ressentent jusqu'à leur source la poussée de la mer invisible. Tous les détails de leur courte entrevue lui redevaient présents. Elle se rappelait les questions qu'il lui avait faites, les moindres paroles qu'il lui avait dites, afin d'y découvrir aussi un sens nouveau. Elle n'y réussit que trop. L'une d'elles, que Désirée n'avait point remarquée d'abord, commença à l'inquiéter. Quand elle avait répondu qu'elle n'allait jamais aux assemblées, « Je vous crois », avait-il dit en riant, « ça se voit bien sans que vous le disiez. » A quoi donc l'avait-il deviné ? Sans doute il la trouvait trop pauvre et trop mal habillée ? Les filles qui vont le dimanche en promenade, celles qui peuvent

État civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 20 juillet. — Arsène-Marie-Louise Ossant, rue de la Croix-Verte; — Claude-Joseph-Henri Deschamps, quai de Limoges.

Le 21. — Henri-Joseph-Marcel-Bernard Géraud, rue de Bordeaux.

MARIAGE

Le 20 juillet. — Etienne Dugué, cultivateur, a épousé Louise Baron, cultivatrice, tous deux de Saumur.

COMPAGNIE D'ORLÉANS

Une journée au bord de la mer

Un train de plaisir pour une excursion sur les bords de la mer partira de Tours le samedi 1^{er} août, à 8 h. 47 du soir.

Ce train prendra des voyageurs au départ de Tours et à toutes les stations intermédiaires comprises entre Tours et Ancenis inclusivement.

Il desservira les stations de Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, le Pouliguen, Batz, le Croisic et Guérande.

Prix des places aller et retour :

De Tours à Angers exclu : 2^e classe, 9 fr.; 3^e classe, 6 fr.

D'Angers inclus à Ancenis inclus : 2^e classe, 6 fr.; 3^e classe, 4 fr.

A retour, le départ du Croisic aura lieu le dimanche 2 août, à 8 h. 30 du soir, pour arriver à Tours le lundi à 4 h. 41 du matin.

La distribution des billets commencera le lundi 27 juillet.

La Compagnie ne disposant que d'un nombre de billets limité, la délivrance pourra cesser le vendredi soir 31 juillet.

MONSIEUR FREPPEL à Ars

La Semaine religieuse de Bellay publie la nouvelle suivante, qui lui est communiquée par l'évêché :

« Les fêtes d'Ars seront célébrées, cette année, avec la solennité accoutumée; elles seront présidées par l'illustre évêque d'Angers, M^{gr} Freppel, qui a bien voulu accepter de prononcer le discours. »

BOURQUEIL. — Lundi, le sieur Conineau venait à Bourgueil pour se marier. Les invités se trouvaient dans une carriole dont le cheval butta contre une pierre et s'abattit. Les voyageurs furent lancés sur la route, et quelques-uns se firent des blessures assez graves. Conineau et sa future furent obligés de laisser les témoins panser leurs blessures et d'aller en chercher d'autres dans Bourgueil.

SAINT-NICOLAS-DE-BOURQUEIL. — Vendredi dernier, une jeune fille, qui gardait ses vaches, avait commis l'imprudence de se passer la corde de l'une d'elles autour du corps.

La vache prit peur, la pauvre jeune fille fut entraînée et gravement blessée.

Le médecin qui lui donne des soins espère cependant la sauver.

prétendre à plaire, sont autrement vêtues. Il l'en avait avertie. « On voit bien que vous n'avez pas de belles façons, et que vous ne savez pas vous mettre. » Oui, voilà ce que signifiaient la phrase et le sourire qui l'accompagnait. S'il la retrouvait ainsi, quand elle retournerait voir son père et passerait près du moulin blanc, le caprice passager qu'elle avait pu lui inspirer disparaîtrait. Désirée Le Bolloche n'était pas assez bien habillée, pas assez coquette, non sûrement, pour qu'un homme fût fier de la promener à son bras. Lui surtout, car il devait être riche; il devait aimer les jolies robes, les gants, les plumes au chapeau, les petits souliers mordorés que portent les ouvrières de la ville, et même les jeunes laitières de la campagne. Tandis qu'elle! Oh! la pauvreté dure! Oh! le bonheur de celles qui ont un peu d'argent pour se faire belles!

Cette pensée triste remplaça bientôt toutes les autres. La chanson d'amour à peine commencée dégénérait en plainte. Désirée demeura éveillée une partie de la nuit. Puis, lentement, un projet lui vint. Elle hésita, le repoussa, le reprit...

Le lendemain, avant le jour, elle était au travail. Elle se hâta si fiévreusement que ja-

GRÈLE DÉSASTREUSE

Un correspondant de Châtelleraut écrit au *Messenger*, de Tours :

« Le 18 courant, la grêle a anéanti une partie des récoltes des communes de Moncion, Saint-Gervais-les-Trois-Clochers, Leigné-sur-Usseau (Vienne), et Jaulnay (Indre-et-Loire); les blés, les vignes et les fruits sont complètement abattus par la grêle, les grêlons pesaient environ 50 grammes. La partie ravagée par la grêle compte au moins 8 kilomètres de longueur.

» Plusieurs propriétaires sont complètement dépouillés de leurs récoltes, la consternation règne dans ces quatre communes. La foudre est tombée sur plusieurs arbres.

» Une malheureuse femme me disait aujourd'hui qu'elle avait une très belle récolte en blés, mais qu'à ce moment il ne reste plus rien. »

TOURS. — Les manœuvres de mardi.

Les essais de mobilisation partielle on eu lieu mardi soir aux heures indiquées. Ils ont, comme ceux du matin, obtenu plein succès.

Les manœuvres ne sont cependant point terminées.

Le 66^e et le 32^e sont partis ce matin même pour le camp du Ruchard, où ils attaqueront demain la 33^e brigade.

Ces opérations dureront deux jours.

POITIERS. — Tué par son frère.

Dimanche dernier, M. Debray, jardinier au Jardin botanique de Poitiers, veuf et père de trois enfants, qui vient de se remarier, était en retour de noces à Pré-Charraud.

Après le déjeuner, les enfants allèrent s'amuser dans le jardin.

L'aîné, âgé de dix ans, nommé Ernest, prit un fusil chargé pour tirer sur une tourterelle.

A peine avait-il saisi cette arme que le coup partit et alla atteindre dans le dos son jeune frère, nommé Jules, âgé de quatre ans.

La mort a été instantanée.

Un enfant prodigue. — Le 14 juillet, au soir, M. X..., demeurant à Ruffec, s'aperçut qu'une boîte contenant une somme de 6,000 francs en or, et un portefeuille contenant deux billets de 100 fr., avaient disparu de sa chambre.

Son fils, âgé de dix-sept ans, était devenu aussi introuvable; il apprit bientôt que sa progéniture avait pris le train à destination de Poitiers; il télégraphia aussitôt au parquet et prit lui-même un train pour cette ville.

Après bien des recherches on finit par découvrir le jeune écervelé et aussi la boîte et son contenu à peu près intact.

Un maréchal des logis du 3^e dragons, nommé Deible, en garnison à Nantes, avait été arrêté

pour indécatesse. Le 4 juillet, il parvint à s'échapper. Reconnu le 15 au soir et poursuivi, il se précipita dans l'Erdre par dessus le parapet du pont, mais il fut repêché et incarcéré. Le lendemain il tenta encore de s'enfuir en bousculant le maréchal des logis de garde; mais celui-ci lui tira un coup de revolver qui le blessa grièvement. Deible a été transporté à l'hospice.

FAITS DIVERS

UNE MORT AFFREUSE

Un terrible accident a été causé vendredi dernier à Rouen pendant l'orage qui a éclaté sur cette ville. Nous empruntons le récit au *Nouvelliste de Rouen* :

« Deux chiffonniers, Hippolyte Lefebvre, âgé de vingt-neuf ans, demeurant 25, rue Géricault, et un de ses compagnons, nommé Bénard, s'étaient introduits dans l'égout de la rue Jeanne-d'Arc, en passant par la bouche qui aboutit à la Seine, alors que l'eau était basse. Les deux hommes durent s'aventurer assez loin de l'égout pour y chercher tous les détritus de la rue et en emplir leur botte. Mais à ce moment éclata brusquement l'orage. On se rappelle avec quelle violence tomba la pluie; en quelques minutes, les rues en pente furent inondées et l'eau se précipita dans les égouts qui se trouvèrent transformés en torrents. C'était pour les curieux qui se risquaient sur les quais par ce temps épouvantable un spectacle saisissant que celui de cette masse liquide vomie par les larges bouches d'égout qui bouillonnait en se jetant dans la Seine.

» A quelle hauteur de l'égout se trouvaient Lefebvre et Bénard! C'est ce qu'on ne saura jamais, mais les deux malheureux chiffonniers eurent une mort affreuse. Ils durent entendre gronder l'orage, vouloir s'enfuir affolés, mais l'eau se précipitait de toutes parts, les entourant, les aveuglant, les atteignant jusqu'aux genoux; puis, montant, montant toujours, paralysant leurs efforts, étouffant sous le bruit de ses flots leurs cris de terreur, leurs appels désespérés. Puis, elle monta encore, elle les entraîna comme des fétus de paille, avec toutes les immondices de la ville; elle les roula, noyés déjà, jusqu'à la Seine.

» Samedi matin, le corps de Lefebvre a été retrouvé dans le fleuve. Quant à celui de Bénard, il n'a été repêché que dans la journée, vers cinq heures. »

En correctionnelle.

Le juge, à un vagabond :

— Où demeurez-vous?

— Nulle part.

A un deuxième vagabond :

— Et vous?

— Moi, je demeure juste en face de lui.

dive. Quelques ouvriers, qui la croisaient, la regardaient effrontément. Elle avait peur des renforcements obscurs des cours. A chaque moment, il lui semblait qu'on la suivait. Et cependant la pensée ne lui venait pas de retourner en arrière. Son projet lui donnait courage et parfois la faisait sourire. Elle allait. Bientôt les rues devinrent plus éclairées. Des devantures de boutiques étincelèrent à droite et à gauche. Elle marcha plus tranquille. Les passants la protégeaient de leur nombre. Enfin, elle s'arrêta devant la porte d'un grand magasin de nouveautés, qui projetait aux deux angles d'un boulevard la lumière de ses lampes électriques.

C'était là. Avec un peu d'hésitation, elle s'avança, éblouie, les yeux à demi fermés. Il n'y avait pas beaucoup d'acheteurs dans le hall immense. Un employé vint à elle, et lui demanda, de cet air fat qu'ils prennent volontiers quand une fille est seule, pauvre et jolie :

— A quel rayon mademoiselle désire-t-elle que je la conduise? soieries, dentelles, trousseaux, layettes?

Quel rayon? Jamais Désirée n'était entrée dans un grand magasin.

Théâtre de Saumur

Bureaux : 8 heures. Rideau : 8 h. 1/2.

TOURNÉE BRASSEUR

Samedi 25 Juillet 1891

Une seule représentation extraordinaire par

M. ALBERT BRASSEUR

Premier comique des théâtres des Nouveautés et des Variétés

M^{me} JULIETTE DARCOURT

Et les principaux artistes du théâtre des Nouveautés, des Variétés et du Palais-Royal

NOS JOLIES FRAUDEUSES

Comédie nouvelle en 3 actes, de M. ALEXANDRE BISSON.

M. Albert BRASSEUR jouera le rôle de *Victorin Delaunay*, qu'il a créé à Paris, et M^{me} Juliette DARCOURT celui de *la baronne de Vertonsac*.

La Mariée du Mardi-Gras

Vaudeville en 3 actes, de MM. GRANGÉ et LAMBERT-THIBOUST.

M. Albert BRASSEUR jouera le rôle de *Groseillon*, et M^{me} Juliette DARCOURT celui de *Bérénice*.

MARCHÉS

LONGUÉ, 16 juillet

Blé-froment, l'hect., 19 fr. — Seigle, 13 fr. — Orge, 13 fr. — Avoine, 9 fr. — Pommes de terre, le d.-d., 1 25. — Foin, la charretée, 780 k., 90 à 100 fr. — Paille, 30 fr. — Pain, les 6 k., 2 40. — Beurre, le demi-kil., 4 fr. — Œufs, la douzaine, 90. — Volailles, la couple, 3 à 6 fr.

LAVAL, 18 juillet

Froment, double-décal., 3 55. — Orge, 2 05. — Sarrasin, 2 35. — Avoine, 2 25. — Pommes de terre, 15 fr. — Foin, la char., 70 fr. — Paille, 50 fr. — Beurre, la livre, 4 15.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.



PAUL GOBET, propriétaire-gérant.

— Oui, répéta-t-il, que demandez-vous? Alors son secret lui échappa, et elle dit, non pas comme une réponse, mais se parlant à elle-même d'un ton de rêve et dans la vision d'une chose lointaine, étrangement douce :

— Je voudrais une ombrelle rose!

(A suivre.)

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

Eau-de-Vie Blanche pour Fruits

FABRICATION SPÉCIALE

Eau-de-vie de Marmande, 43°, 4 f. 50 le litre

— de Montpellier, 45°, 4 l. 75 —

— d'Armagnac, 50°, 2 francs —

VERRE COMPRIS

BÉNÉDICTINE de l'abbaye de Fécamp

5 fr. 90 le litre

Baisse de Prix sur le SUCRE

Etude de M^e V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 42.

Séparation de biens

D'un jugement contradictoire rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le dix-huit juillet mil huit cent quatre-vingt-onze,

A la requête de Madame Rose Cochard, épouse de M. Joseph-Alexandre Ratau, marchand de fourrages, avec lequel elle demeure à Saumur, rue de la Chouetterie,

Contre :

1^{er}. Monsieur Alexandre-Joseph Ratau, sus-nommé ;
2^{em}. M. Ludovic Proust, expert-comptable, demeurant à Saumur, rue Dacier, pris en sa qualité de syndic de la faillite dudit sieur Ratau.

Il appert que :

M^{me} Ratau a été déclarée séparée, quant aux biens, d'avec le sieur son mari.

Pour extrait rédigé par moi, avoué soussigné, ayant occupé pour M^{me} Ratau, sur sa demande.

Saumur, le vingt-deux juillet mil huit cent quatre-vingt-onze.

(350) V. LE RAY.

A VENDRE

UNE MAISON

AVEC VASTE JARDIN

Située dans un des plus beaux quartiers de Saumur.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Pavée, Saumur. (314)

ENTREPOT

de

CIDRE DE BRETAGNE

PREMIÈRE QUALITÉ

P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

UN MÉNAGE, venant de Paris, demande place, le mari comme *Cocher*, et la femme comme *Cuisinière*. Bonnes références.

PLACE OU EXTRA

S'adresser à M. COSNEAU, route de Rouen, 11.

Etude de M^e MARCOMBRE, huissier à Saumur.

VENTE DE MEUBLES

ET DE

MARCHANDISES

Après saisie

Le Dimanche 26 Juillet 1891, à une heure de l'après-midi, dans une maison sise à Montreuil-Bellay, occupée par M^{lle} CHAPEAU, marchande, il sera, par le ministère de M^e MARCOMBRE, huissier à Saumur, procédé à la vente, aux enchères publiques, des meubles, objets mobiliers et marchandises saisis sur M^{lle} CHAPEAU.

On vendra notamment :

Commode, armoire, table, buffet, chaises, lit en fer, pendule, ustensiles de ménage, etc. ;

Comptoir et vitrines, matelas, une grande quantité d'étoffes de diverses sortes, mouchoirs, corsets, bas, blouses, caleçons, dentelles, boutons, gants, gilets, pantalons, cravates, bonnets, etc. ;

Un âne, une carriole ;

Et une grande quantité d'autres objets.

Au comptant, plus 40 0/0.

A CÉDER DE SUITE
UN MAGNIFIQUE ÉTABLISSEMENT

Vins en gros et Liqueurs

Situé à Doué-la-Fontaine

S'adresser, pour traiter, à M. ALPHONSE PINEAU, qui l'exploite, ou à M. RENARD, expert à Doué-la-Fontaine.

A CÉDER

Magasin de Mercerie

Et de Bonneterie

Situé dans un bon quartier de la ville.

S'adresser au bureau du journal.



CH. GOURALEAU

BICYCLETTES SAUMUR TRICYCLES

Vente — Échange — Location — Leçons

Position permanente des nouveaux modèles, 24, RUE DE LA FIDÉLITÉ



ATELIER de Réparations

Pièces détachées ACCESSOIRES

Seul représentant de

RUDGE — CLÉMENT — PHÉBUS — STARLEY

AVIS

La Maison Martineau-Doc,

41, rue d'Orléans, Saumur.

Préviens sa nombreuse clientèle qu'elle possède toujours un choix considérable de *Couronnes funéraires, perles, métal, cellulose et artificielles*. Tous ces articles, venant des meilleures fabriques de Paris, sont du plus beau cachet comme finesse et beauté. **VENDUS AUX PRIX LES PLUS RÉDUITS, défiant toute concurrence.**

COUPE D'HERBE de 1^{re} qualité

A VENDRE

S'adresser à LOUIS BAYET, garde au château de Saint-Florent, à Saint-Hilaire-Saint-Florent. (468)

A Céder présentement

MAGASIN D'ÉPICERIE

ET ROUENNERIE

Situé en face l'église de Bagueux

DROIT AU BAIL

S'adresser à M^{mes} LÉBOUGE.

ÉPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

IMBERT & FILS

Eaux-de-vie blanches pour fruits, le litre 1 f. 50 et 2 fr.
Kirsch de Fougerolle, marc de Bourgogne, le litre 2 fr. et 2 francs 50.

Citronnade rafraîchissante, très hygiénique, le litre 3 fr. 50, le 1/2 litre 2 francs.

Royal Montmorency, Cherry-Brandy français, 5.75.

Sirops de fantaisie, le litre 1.75 ; pur sucre, 2.23.

SUCRE cassé pour confitures, le kilog. 1.05 — à la mécanique, — 1.15

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

Table with columns for STATIONS, Mixte matin, Mixte soir, Expr. matin, Expr. soir, Omn. matin, Omn. soir. Rows include Paris, Chartres, Château-du-Loir, Noyant-Méon, Linières-Bouton, Vernantes, Blou, Vivy, SAUMUR (Orl.), Nantilly (arrivée), SAUMUR (État), Nantilly (départ), Chacé-Varrains, Brézé-Saint-Cyr, Montreuil-Bellay, Thouars, Niort, Chartres, Bordeaux.

Table with columns for STATIONS, Mixte matin, Mixte soir, Expr. matin, Expr. soir, Omn. matin, Omn. soir. Rows include Bordeaux, SAUMUR (État), Nantilly (arrivée), Nantilly (départ), SAUMUR (Orl.), Vivy, Blou, Vernantes, Linières-Bouton, Noyant-Méon, Château-du-Loir, Chartres, Paris.

Table with columns for STATIONS, Mixte matin, Mixte soir, Expr. matin, Expr. soir, Omn. matin, Omn. soir. Rows include SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON, SAUMUR — BOURGUEIL.

Table with columns for STATIONS, Mixte matin, Mixte soir, Expr. matin, Expr. soir, Omn. matin, Omn. soir. Rows include POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS.

Table with columns for STATIONS, Mixte matin, Mixte soir, Expr. matin, Expr. soir, Omn. matin, Omn. soir. Rows include ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS.

LIGNE D'ORLÉANS

Table with columns for STATIONS, Direct mixte soir, Omn. mixte matin, Expr. mixte matin, Omn. mixte soir, Expr. mixte soir, Omn. mixte soir. Rows include NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS, PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES, SAUMUR — LA FLÈCHE.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,

Maire de Saumur

1891

Maire,

Certifié par l'imprimeur soussigné,